

L'illustration de la continuité des rapports sociaux de sexe dans les sexualités transactionnelles des migrantes haïtiennes en Martinique

Mylenn Zobda Zebina

Myriam Thiroit

Sylvie Merle

MOTS-CLÉS

sexualité transactionnelle, Haïtiennes, migration, Martinique, rapports sociaux de sexe, Martiniquaises, domination, idéologie coloriste

RÉSUMÉ

L'analyse de trois récits de vie de femmes haïtiennes émigrant en Martinique et ayant recours aux sexualités transactionnelles (ST) aide à comprendre le rôle de la sexualité dans les stratégies de « normalisation » administrative et sociale des femmes les plus précaires. Chacun des récits illustre un modèle de ST : la prostitution au sens strict, le mariage comme continuité du « plaçage » existant en Haïti et les ST impliquant un partenaire ressource (voire un multipartenariat sériel). La sexualité révèle des conduites féminines complexes où, d'un côté, les femmes essaient de détourner à leur profit les règles du modèle patriarcal et, de l'autre, se heurtent au cadre normatif qui définit l'autorisé et l'interdit du féminin. Ces ST montrent que la migration ne remet pas en question les rapports sociaux de sexe et peut même renforcer la domination sur les femmes quand on considère l'articulation des rapports de « race », de classe et de sexe, et le rapport pays « développé »/« tiers-monde » qui forment une matrice de domination.

Introduction

Cet article vise à analyser l'impact de la migration féminine sur les rapports sociaux de sexe, à la lumière de l'analyse des sexualités transactionnelles (ST) de migrantes haïtiennes en Martinique et des représentations qu'en ont les professionnels des secteurs sanitaire et social. Les ST ou EES (échanges économique-sexuels)¹ recouvrent toutes les situations impliquant une contrepartie implicite ou explicite de la part du partenaire offrant ses services. L'étude des ST offre un prisme particulièrement pertinent pour analyser l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » dans les stratégies d'immigration des femmes. Ces ST sont-elles spécifiques aux Haïtiennes ou rendent-elles compte d'un cadre normatif qui s'applique également aux Martiniquaises ? Les rapports de pouvoir qui opèrent différent-ils de ceux imposés aux Martiniquaises ? Induisent-ils un sentiment commun d'identification entre femmes partageant les mêmes conditions socio-économiques, toutes origines confondues ? Ces questionnements prolongent les travaux de Moujoud (2008) sur le statut des femmes dans le contexte migratoire comparé à leur statut dans la société d'origine. Ainsi nous démontrerons comment les EES participent aux stratégies d'intégration de ces femmes dans la société martiniquaise, d'autant que leurs arrangements ne sont pas différents de ceux qui ont cours en Haïti, les femmes étant confrontées à un modèle viriarcal² dans les deux sociétés. Enfin, nous cherchons à montrer que l'imbrication des rapports de genre, de classe et de « race » qui existe en Haïti et en Martinique renforce la domination sur les Haïtiennes dans le contexte migratoire.

Après avoir présenté l'état des lieux des recherches sur la migration des femmes haïtiennes, nous illustrerons leurs EES en Martinique *via* trois parcours de vie. Ces données seront enrichies d'extraits de discours des professionnels de santé et du secteur sanitaire. Enfin, nous analyserons les rapports sociaux de sexe marquant les ST des migrantes haïtiennes.

1 Nous utiliserons alternativement l'un ou l'autre de ces termes dans cet article.

2 Ce terme désigne « le pouvoir des hommes, qu'ils soient ou non pères, que les sociétés soient patrilinéaires ou non (Mathieu, 1991).

1. Les migrantes Haïtiennes dans les territoires français : un objet de recherche à approfondir

1.1. L'état de l'art

Nous disposons de peu de données statistiques sur la migration haïtienne en Martinique. Selon la base de données mondiale des migrants (DRC, 2006), la Martinique occupait le dixième rang des territoires d'immigration haïtienne, avec un total de 10 016 personnes nées en Haïti ; pour l'ensemble des DOM (Guyane, Guadeloupe et Martinique), on recensait 37 516 migrants haïtiens, dont plus de 55 % de femmes, en âge de travailler pour 79 % d'entre elles.

Dans la littérature sociologique francophone, rares sont les travaux qui traitent de la migration haïtienne dans les territoires français et qui adoptent un point de vue sexué en étudiant la singularité des migrantes haïtiennes. Joseph (2015) et Laëthier (2016) abordent cette immigration à travers le prisme de la division sexuelle du travail, qui amène les migrantes à occuper des emplois dévalorisés et racisés. Dans un tout autre registre, l'étude Enveff (Brown et Lefaucheur, 2012) sur les violences faites aux femmes en Martinique, relève le caractère grave et spécifique des violences subies par les femmes immigrées originaires des états indépendants de la Caraïbe, et la vulnérabilité de celles-ci face aux violences structurelles ou conjugales. Les conduites transactionnelles des femmes haïtiennes ont également été documentées et reliées à leur fragilité administrative et financière, le sexe étant réduit à un moyen de survie (Joseph, 2006, 2015; Lenz, 2011; Tabet, 2014). On peut aussi évoquer les enquêtes à visée sanitaire commanditées par l'Agence régionale de santé (ARS) et le ministère du Travail aux Antilles françaises et en Guyane, adressées essentiellement aux travailleurs sexuels pour prévenir les risques liés au VIH/sida (Guillemaut, 2009a, 2009b; 2011; Lydié, 2014).

Ces travaux s'intéressent principalement à la prostitution au sens strict. Or, dans les ST, la contrepartie n'est pas exclusivement financière ou immédiate, la relation est plus longue, les circonstances et les lieux diffèrent (Fouquet, 2014; Petit et Tchegnina, 2009), tout comme le statut du partenaire. Le client – d'un soir ou habitué – n'est rencontré que dans la vie professionnelle, alors que « l'homme ressource » peut être appelé « amant » ou « ami » et s'insérer dans la vie privée (Mayer, 2013). Pour Tabet, qui emploie le terme d'« échanges économique-sexuels », les ST revêtent de multiples modalités

qui forment un continuum incluant toutes les relations sexuelles où les hommes offrent aux femmes « une compensation » pour leurs services sexuels. « Cette compensation ou rétribution peut varier en entité et nature (du nom attribué par le mariage au prestige ou à la position sociale, à l'accès à un poste de travail, jusqu'à l'argent) » (Tabet, 2014, p. 21).

Notre étude des ST des migrantes haïtiennes en Martinique complète les recherches menées sur les EES des femmes démunies économiquement et s'inscrit dans la continuité des travaux qui questionnent les effets de la migration dans la société d'accueil (Oso et Catarino, 1997; Oso-Casas, 2007). Moujoud (2008) en particulier réfute l'approche binaire opposant société d'accueil et société d'origine, tout autant qu'elle critique les analyses qui parent l'immigration de vertus émancipatrices ou au contraire aliénantes pour les femmes, qui, par symétrie, dénigrent ou idéalisent la société d'accueil. Cet article vise donc à ouvrir la voie aux recherches sur les migrantes dans les Antilles en soulignant la permanence des rapports sociaux de sexe dans les sociétés où elles vivent, qu'il s'agisse de la société d'origine ou de celle d'accueil.

1.2. Méthodologie

L'étude qualitative que nous avons menée en 2015, à la demande de l'ARS, sur les EES visibles et invisibles en Martinique, comportait un volet adressé aux publics ayant des ST³ et un autre destiné aux professionnels des secteurs sanitaire et social sur leurs connaissances et représentations des ST. Nous avons réalisé trois supports adaptés aux différents registres d'EES. Le premier, une grille d'entretien en face-à-face, a été utilisé pour la prostitution visible (voie publique) et invisible (internet, bouche-à-oreille...); le deuxième a été un questionnaire conçu pour identifier les autres formes d'EES où les individus ne perçoivent pas toujours la « compensation » obtenue de leurs relations sexuelles. Il a été décliné en deux versions, l'une adressée aux Martiniquaises et l'autre enrichie de questions sur le statut administratif et le parcours migratoire, destinée aux femmes étrangères. Enfin, un dernier questionnaire d'accroche a été distribué lors des soirées (de carnaval, de comités d'entreprise) fréquentées par un public varié (salariées, étudiantes...).

3 Nous avons interrogé des hommes hétérosexuels et homosexuels, des transsexuelles MtF et des femmes.

Hormis « l'organisation de l'activité prostitutionnelle », les thématiques étaient communes aux trois outils de recueil de données (les pratiques sexuelles, le récit familial, le parcours de vie, les sociabilités, la situation familiale et conjugale, les violences, les relations avec la police et la justice, l'état de santé). Pour les questionnaires sur les EES invisibles, nous avons exploré, pour chacun des partenaires, la fréquence et la durée de la relation, l'éventuelle cohabitation, les motifs de cette relation, l'aide reçue et son importance dans l'économie domestique et la régularisation administrative (pour les femmes **en situation irrégulière**).

Dans le cadre des entretiens réalisés auprès d'une vingtaine de professionnels (assistants de service social, infirmières, sages-femmes, médecins, auxiliaires de vie sociale, techniciens de l'intervention sociale et familiale), des questionnaires ont été déposés dans des permanences de protection maternelle et infantile (PMI), dans des établissements médicaux, scolaires et universitaires (centres d'hygiène, infirmeries), et des services d'aide à la personne. Les questionnaires devant être remplis par les individus, les professionnels les remettaient en main propre aux femmes qu'ils supposaient avoir des ST, ils laissaient également dans la salle d'attente une boîte afin de permettre le dépôt des questionnaires une fois remplis.

Grâce à des informatrices, nous avons interrogé en face-à-face 13 prostituées de rue et 10 femmes. Les questionnaires ciblés sur les ST invisibles ont été remplis par près de 200 individus. Seuls 43 correspondaient à des situations transactionnelles. Notre échantillon total comprenait 66 femmes réparties comme suit : 25 Martiniquaises et 41 femmes d'origine étrangère, dont 10 Haïtiennes. La concordance entre les ST des femmes haïtiennes interrogées nous a permis de dégager trois modalités de relations transactionnelles. Nous les présenterons *via* trois parcours de vie, reconstitués à partir de l'histoire familiale, l'entrée sur le territoire martiniquais, les partenaires, la maternité et la sexualité (qui décide des pratiques sexuelles et des moyens de protection, le recours aux contraceptifs).

2. Des ST protéiformes

2.1. Sandrine⁴ : la prostitution, une activité marginale

Âgée de 40 ans, Sandrine se présente comme une Dominicaine par sa nationalité, née de parents haïtiens. Sa famille est implantée dans plusieurs pays, une situation courante chez les migrantes interrogées. Ses parents vivent en République dominicaine, ses frères et sœurs sont dispersés dans trois pays : République dominicaine, Haïti et Guyane. Elle a deux enfants en République dominicaine, deux autres en Guyane et deux en France hexagonale. Sandrine envoie les trois quarts de ses revenus à ses parents et surtout à ses enfants, dont trois sont encore mineurs.

Elle a son premier enfant à 14 ans, puis suivent quatre autres, tous issus de sa rencontre en République dominicaine avec un Guyanais, une relation conjugale en pointillé. Le dernier, âgé de 12 ans, naît en Guyane d'un père Guadeloupéen, qui le reconnaît. Ces deux relations successives permettent à Sandrine de préparer son projet migratoire et ensuite de consolider sa situation administrative, avec la naissance d'un enfant sur le territoire français et l'obtention d'un titre de séjour de dix ans. Elle reste très évasive sur sa relation actuelle avec les pères de ses enfants et ne mentionne pas l'existence, au moment de l'enquête, de partenaire(s) amoureux.

En 1994, elle décide de rejoindre ses frères et sœurs vivant en Guyane. Malgré ses diplômes en coiffure et en esthétique, elle se heurte à la xénophobie et à un marché de l'emploi concurrentiel. Elle devient alors femme de ménage. N'étant pas déclarée, elle alterne les séjours entre la Guyane et la République dominicaine, de 1989 à 2003. Sa relation entamée en Guyane avec un Guadeloupéen l'aide à obtenir des titres de séjour et une certaine stabilité, mais pas l'aisance financière qui la mettrait à l'abri du besoin. Elle se tourne alors vers la prostitution, avec cette principale contrainte qu'elle exprime en ces termes : « Travailler dans un territoire autre que celui où vit ma famille. »

L'entrée dans la prostitution débute en 2003. Titulaire d'un titre de séjour de dix ans, elle organise ses périodes d'activité au gré de ses besoins,

4 Afin de préserver l'anonymat des enquêtées, nous avons utilisé des prénoms d'emprunt.

sans avoir à faire des allers-retours de trois mois comme les prostituées de rue ayant des visas touristiques. Elle exerce son activité selon les pratiques habituelles ayant cours dans la prostitution de rue. Les clients sont recrutés par racolage sur la voie publique, les réguliers pouvant avoir son numéro de téléphone. Sandrine rejette toutes les pratiques sexuelles autres que la pénétration et la fellation, et se protège systématiquement avec ses clients, ce qui n'est pas le cas avec ses partenaires amoureux. Dès qu'elle « en a marre », elle retourne en République dominicaine et en Guyane voir sa famille. Une mobilité pendulaire qui est très courante chez la majorité des prostituées de rue en Martinique.

Des dix femmes originaires de Haïti, Sandrine est la seule qui se prostitue sur la voie publique et la seule à avoir été élevée en République dominicaine. Les prostituées de rue en Martinique viennent principalement de ce pays. Comme l'a révélée notre étude, l'ancienneté de leur activité prostitutionnelle en Martinique a favorisé l'émergence d'un réseau structuré dans les deux îles qui offre à chacune des étapes un soutien logistique à l'organisation de leur activité prostitutionnelle. Pour celles qui, comme Sandrine, franchissent le pas, le réseau sert de « facilitateur », leur fournissant des services incluant l'obtention des visas, la mise en relation avec un hébergeur ou l'argent nécessaire au billet.

2.2. Anne-Louise : La survie par le mariage

Anne-Louise a rempli seule son questionnaire au cours de l'une de ses visites dans une consultation PMI du Nord de l'île, où elle réside. La reconstitution de son parcours de vie comporte de nombreuses zones d'ombre.

Âgée de 41 ans, elle possède la nationalité haïtienne et un titre de séjour de dix ans, alors qu'elle est mariée à un Martiniquais depuis au moins dix ans, une union de toute évidence imposée par sa famille et organisée par un de leurs amis. Son mari, âgé de 67 ans, est agriculteur. Il lui verse de l'argent pour « s'occuper des enfants » et pour l'économie domestique. Sans cette aide, précise-t-elle, elle ne pourrait s'en sortir. Elle décrit sa relation conjugale comme motivée « par l'intérêt » et le besoin « d'une aide matérielle (nourriture, courses...) » et « d'une aide financière (argent) », excluant les autres motifs proposés dans le questionnaire, comme « par amour » ou « pour

le sexe ». Son mari lui impose des pratiques sexuelles non désirées et non protégées, alors qu'elle a connaissance de ses infidélités conjugales. Anne-Louise a un stérilet, dont on ne sait s'il s'agit d'une décision personnelle ou imposée par son partenaire.

Ses quatre enfants sont issus de quatre grossesses « non voulues ». Elle perd sa virginité à 22 ans, déflorée par son futur mari. Deux enfants (âgés de 18 et 16 ans) naissent et vivent toujours en Haïti, et les deux derniers, nés en Martinique, résident avec elle. Leur paternité est sibylline : les deux premiers enfants sont reconnus, sans autre précision sur celui qui a procédé à la filiation. La relation avec son mari aurait donc débuté en Haïti avant qu'il ne la fasse venir seule, laissant derrière elle leurs deux aînés. Anne-Louise est entrée illégalement sur le territoire, par bateau, et ne bénéficie pas de la nationalité française, devant se contenter d'un titre de séjour. Ces éléments questionnent le lieu où a été contractée l'union, en Haïti ou en Martinique ? Elle justifie son mariage par « intérêt » et par « amour », tout en admettant ne pas aimer avoir des relations sexuelles avec lui et être souvent « déprimée » et « malheureuse ».

Le couple connaît des difficultés économiques. Très dépendante de son mari, Anne-Louise n'entretient pas de lien avec d'autres Haïtiens installés en Martinique. À la question sur ses perspectives d'avenir, elle répond simplement « *pouvoir aller un jour en Haïti* ». Une réponse qui implique que depuis son départ, elle n'a pu visiter ses deux aînés restés en Haïti.

L'histoire d'Anne-Louise, loin d'être singulière, rejoint les récits des deux autres migrantes haïtiennes interrogées qui sont mariées à des Martiniquais : des unions en rétribution d'un service accordé à la famille en Haïti, une vie conjugale difficile, une maternité et une sexualité imposées. Elle a également des relations distantes avec les autres Haïtiens, ce que l'on peut observer aussi chez Lèlène.

2.3. Lèlène : l'homme ressource, « quelqu'un qui m'aide »

Une assistance sociale nous met en relation avec Lèlène, dont elle soupçonne, à raison, le recours à des ST. Cet entretien est le mieux documenté des trois récits de vie, car il a donné lieu à plusieurs visites chez elle. Parlant

très peu français, les entretiens se déroulent en créole; Lèlène dit avoir poursuivi sa scolarité jusqu'au lycée.

Lèlène, 21 ans, quitte Haïti à 16 ans pour rejoindre sa mère et ses trois frères et sœurs installés en Dominique depuis le décès du père en 2010. La famille vivote, la jeune femme prend alors la décision de tenter sa chance en Martinique. Sans argent et sans visa, le voyage, de nuit, est périlleux :

C'étaient des bateaux de pêcheur, nous étions plusieurs. On avait très peur pendant la traversée. [...]. Ils nous ont débarqués avant le rivage. [...] Je marchais avec mon sac en main et un homme s'est arrêté pour me demander où j'allais. [...] Il m'a prise en stop, avec sa femme, et m'a emmenée chez lui pendant quelques jours, et ensuite à la préfecture. Après il m'a présenté à l'un de ses amis, le propriétaire de la maison où je suis. C'est un vieux Monsieur. [Il m'a dit que] quand j'aurai des papiers et un travail, il me fera payer.

Le récit de Lèlène décrit, à grands traits, le mode opératoire du réseau en charge des migrantes sans visa et qui supervise le remboursement des dettes, l'hébergement et la mise en relation avec des partenaires/clients. Lèlène reste évasive sur ses relations avec le propriétaire de la maison, où séjourne déjà trois hommes haïtiens. Elle y partage une chambre avec ses trois enfants. Un simple rideau sépare les deux espaces de vie, **mais** les pièces principales sont communes. En l'absence du père de son dernier enfant, Lèlène se fait « aider » par l'un des occupants, un travailleur agricole, qui, à hauteur de ses moyens, lui fait des courses, la véhicule.

Lèlène fait sans cesse des liens entre ses décisions d'avoir une relation amoureuse et l'aide attendue : ses deux aînés sont nés en Dominique d'un Haïtien de dix ans son aîné. Elle explique :

Je me suis mise avec lui parce que c'était difficile d'avoir du travail en Dominique, je pensais qu'il m'aiderait. Il l'a fait pour le premier et a arrêté. [...] Il est revenu, a recommencé à m'aider. Je lui ai fait un deuxième enfant et comme il continuait à nous aider, je l'ai laissé reconnaître l'enfant, alors que le premier ne porte pas son nom. Il a à nouveau disparu. Chaque copain, au début, vous aide, il prend ce qu'il a à prendre⁵, vous fait un enfant et après il vous abandonne. Je fais cela pour assister ma mère.

5 À savoir, l'homme profite du corps de la femme pour satisfaire sa propre sexualité.

Au cours de l'un des entretiens, Lèlène, dont le troisième enfant a été conçu deux mois après son arrivée sur le sol martiniquais avec un Martiniquais, laisse échapper en parlant de lui :

« Se passpò mwen ki la » (« elle est mon passeport ! »). Un jour où je me rendais à la PMI de... J'ai rencontré le père (âgé de 35 ans) de ma fille. Il m'a parlé, je n'étais pas intéressée parce que j'avais déjà deux enfants. J'aimais beaucoup le père de ma fille, il est clair de peau, comme ma fille (dont elle évoque la beauté en raison de sa peau claire), mais, je ne me remettrai pas avec lui, parce que l'amour crée des problèmes supplémentaires. On s'est fâchés et puis on s'est remis ensemble ; il voulait que je lui fasse un deuxième enfant. Comme il ne travaillait pas, il est parti en France. Il fait ce qu'il peut, de temps en temps, à hauteur de ses moyens, pour que je puisse nourrir le bébé.

Malgré sa situation administrative en cours de régularisation, Lèlène mène une existence casanière, refusant de se rendre aux invitations de son voisinage : « J'ai 21 ans, trois enfants qui portent chacun un nom différent, qu'est-ce qu'on va penser de moi ? J'ai honte, je ne veux pas que les gens me jugent mal. »

Des dix femmes enquêtées, six connaissent des situations comparables à celles de Lèlène, confirmant la récurrence des EES dans le parcours d'intégration des migrantes haïtiennes en situation de précarité.

2.4. Le regard des professionnels : la culture en guise de lecture

La situation des femmes haïtiennes semble particulièrement alarmante pour les professionnels. Selon eux, l'immigration haïtienne a d'abord changé dans les années 2000, puis en 2010. Sophie, une assistante sociale constate :

Depuis les années 2000, il y a eu un boum, surtout après le tremblement de terre. Maintenant, il ne semble plus y avoir la solidarité d'avant, et elles sont obligées pour survivre d'avoir des types qui les entretiennent. La phrase qu'elles disent souvent : « Il faut que j'achète du lait pour mon enfant » pour évoquer leurs pratiques prostitutionnelles⁶.

6 Ici, comme dans l'ensemble de l'article, les propos des interrogés sont retranscrits fidèlement.

L'emploi du terme « pratiques prostitutionnelles » interpelle, car, alors que les EES des Martiniquaises ne sont guère différentes de celles des migrantes haïtiennes, avec même un spectre plus large de conduites transactionnelles (prostitution invisible *via* internet et par réseau), le discours des professionnels est complaisant à leur égard. Les EES des Martiniquaises sont d'abord associés aux jeunes, ce qui serait, selon eux, « de la "profitasyon" [tirer avantage d'une situation] dans la mesure où les relations seraient plus égalitaires » entre partenaires. Et quand nous mentionnons les EES avec un partenaire ressource, Georgette, une auxiliaire de vie sociale, argue : « Quitter un homme parce qu'il ne fait rien pour moi !, c'est-à-dire qu'il ne paie pas les factures, les femmes disent souvent cela. Mais ce n'est pas de la prostitution, parce que c'est très ancré et très courant. » Et quand les maternités sérielles des Martiniquaises sont abordées, l'explication communément avancée est celle « des stratégies amoureuses des femmes », des efforts déployés « pour tenter de retenir l'homme ».

Les ST des Martiniquaises sont rarement vues comme des EES, aux motifs que le multipartenariat successif est un sacrifice imposé par la survie de la famille, et donc ne peut difficilement être nommé « prostitution », et qu'en plus, « ces relations sont très répandues en Martinique ». Or, ce sont ces mêmes motifs (la survie et la banalisation de ces conduites) qui, dans le cas des migrantes haïtiennes, amènent les professionnels à les condamner et à ranger leurs conduites dans la catégorie « pratiques prostitutionnelles ».

Pour les professionnels, les migrantes haïtiennes en Martinique vivent dans des conditions sommaires ou « sont hébergées dans un milieu⁷ ». Elles « sont soumises », « sont enceintes rapidement » et, dans ce cadre, elles s'adressent aux sages-femmes pour les déclarations de grossesse. Le discours de Georges, un assistant social, illustre le point de vue partagé par l'ensemble des professionnels enquêtés, tous secteurs confondus :

La première préoccupation de ces femmes est d'avoir un enfant sur le sol martiniquais, car leur culture, c'est de faire le plus d'enfants possible. Elles font des enfants pour avoir des papiers, et quand on leur demande des questions sur leur partenaire, où est-ce qu'il travaille, elles ne répondent

7 Le « milieu » est un terme fourre-tout et péjoratif pour parler à la fois d'un environnement social et culturel propice aux EES.

jamais. Elles contournent la question. Elles sont dociles et acceptent ce qu'on leur donne.

Anne, une sage-femme affectée à une PMI du Nord de l'île parle de leur « opportunisme » :

Quand elles consultent, elles disent « ni moun ka ede mwen » (« il y a quelqu'un qui m'aide ») pour ne jamais avoir à dire qu'elles ont des relations contre quelque chose. Elles sont à la merci des gars et deviennent des esclaves. Une femme haïtienne va chercher quelqu'un pour s'en sortir et elle accède plus facilement à la Sécurité sociale.

Certaines sont mariées avec des Martiniquais. Ces unions sont interprétées à l'unanimité comme « une recherche de géniteur » pour régulariser leur situation par la reconnaissance de paternité. Andréa, une infirmière, dénonce « un trafic » de la part de Martiniquais qui vont en Haïti avec leur bateau pour les ramener, mais le prix à payer est fort :

Quand elles ont un homme, un Martiniquais en général, elles ne se protègent pas, or ces hommes ont déjà une vie ailleurs, une vie bien rangée. Voilà comment elles attrapent le sida. Quand elles sont contaminées, elles n'en parlent pas. Elles ont un seul partenaire en général. À l'occasion d'une consultation, une femme « s'est mise soudainement à pleurer, car elle m'a expliqué qu'entre eux, ses proches sont durs avec elle. Elle subit beaucoup de pression de la part des autres Haïtiens. Ses voisins [haïtiens] disent que si quelqu'un est contaminé, on dit que c'est une pute ; donc elle n'en parle pas, même à sa sœur.

Georges, l'assistant social avance que la situation administrative irrégulière de la plupart des femmes haïtiennes les empêche de verbaliser les actes qu'elles subissent par honte et par peur de dénonciation. Cependant, dans l'ensemble, la posture de ces femmes est très peu comprise ou acceptée par les professionnels, comme l'exprime Anne, une assistante sociale :

C'est comme si elles avaient besoin d'être dans des positions de soumission. Elles me voient comme quelqu'un qui a du pouvoir et, d'elles-mêmes, elles se montrent dociles, passives. C'est très agaçant. J'essaie de leur expliquer qu'elles peuvent s'opposer à moi, qu'elles n'ont pas besoin d'agir ainsi, mais c'est ancré en elles.

Les causes de cette soumission ne sont pas questionnées, ce qui masque à grand-peine les arguments culturalistes et naturalistes des professionnels. Leurs connaissances comme leurs représentations des ST en Martinique témoignent d'une vision binaire qui distingue les Martiniquaises des migrantes haïtiennes. Les premières seraient inscrites dans le cadre d'un modèle qu'elles jugent « normal », « banal » dans la société martiniquaise, tandis que les secondes sont vues tantôt comme des victimes, tantôt comme des opportunistes « dociles », « soumises » et « passives ».

3. D'une société à l'autre : la continuité des rapports sociaux de sexe

Que nous apprennent ces trois études de cas sur les stratégies migratoires des migrantes haïtiennes et sur les rapports sociaux de sexe dans la société martiniquaise ?

3.1. Une intégration en demi-teinte

Les EES des trois migrantes haïtiennes sélectionnées pour illustrer les conduites transactionnelles des Haïtiennes enquêtées, mettent en lumière le continuum des ST décrit par Tabet (1987) : des relations partenariales qui incluent la prostitution, le mariage et des relations en série généralement avec un partenaire qui succède à un autre⁸. Ces conduites caractérisent les migrantes qui cumulent une vulnérabilité en termes économique et/ou administratif. Pour contourner ces contraintes, elles empruntent des circuits alternatifs de survie (Sassen, 2006) dans lesquelles les EES, les reconnaissances de paternité, les naissances d'enfants sur le territoire d'accueil et le mariage avec un local sont utilisés à des fins d'intégration ; des comportements abondamment décrits dans les recherches menées sur le lien entre migration et sexualité, chez les femmes marocaines en France et au Maroc (Moujoud, 2007) ou chez les Haïtiennes en Haïti et en France (Joseph, 2015).

8 Ce type d'union matrimoniale est communément nommé de façon abusive « polyandrie » : « Une forme de régime matrimonial qui permet l'union légitime d'une femme avec plusieurs hommes » (source : <http://www.cnrtl.fr>). Ce qui n'est nullement le cas dans les sociétés antillaises, aucune femme n'étant institutionnellement autorisée à s'unir à plusieurs hommes.

Dans les trois récits, le partenaire est un pourvoyeur de ressources. Une fonction qui renforce la dépendance économique des femmes et qui les amène, pour les célibataires, à entretenir des relations conjugales successives où la notion de couple ne s'inscrit ni dans la cohabitation ni dans la durée. Dans le cas des femmes mariées, cette dépendance se traduit par leur faible pouvoir de négociation au sein du couple. Elles sont livrées à l'arbitraire de leur époux. Les histoires conjugales sont chaotiques, avec des séparations, des ruptures, des naissances d'enfants plus ou moins désirés. La maternité, d'ailleurs, offre un éclairage intéressant sur les raisons de l'entrée et du maintien dans des EES et met en lumière les formes les moins visibles d'EES. Les informations sur le début de la grossesse par rapport à la date d'arrivée dans un territoire, les lieux de naissance des enfants, les reconnaissances de paternité, la répartition des enfants dans plusieurs territoires, l'incapacité à imposer des contraceptifs et des moyens de protection dans les relations avec leurs partenaires – au contraire des clients – sont des facteurs communs aux différentes ST décrites. La maternité apparaît à la fois comme la conséquence des relations conjugales non maîtrisées et un moyen de trouver une stabilité administrative et sociale.

Huit des dix Haïtiennes enquêtées disent ne pas aimer leur partenaire, et neuf subir des pratiques sexuelles imposées⁹. On pense au « déclassé amoureux » des femmes haïtiennes en France décrit par Joseph (2015). Dans le contexte migratoire, les femmes en situation de précarité peuvent s'accommoder d'un partenaire qu'elles n'aiment pas et qu'elles ne choisiraient en aucun cas dans leur pays d'origine en raison de son âge, de son physique, d'un handicap, etc. Une tolérance qui est justifiée par les compensations attendues (papiers, ressources alimentaires, logement, etc.). Ainsi, Benette, 34 ans, en couple avec un Martiniquais *jobeur* de 50 ans, père de ses deux derniers enfants, explique cette relation en ces termes : « C'est pour les papiers ». Comme l'a souligné Joseph (2015), la survie de ces femmes dépend de leur capacité à « maximiser » les avantages tirés des relations avec leur partenaire, en usant des ruses telles que « le charme sexuel », « la tendresse ». Ce sont là des arrangements qui, pour Moujoud (2007), sont des formes de résistance « qui expriment la domination et en même temps l'incapacité des femmes à conflictualiser leurs attentes et à les politiser publiquement ».

9 La question posée était : « Votre partenaire a-t-il des façons de faire l'amour que vous n'aimez pas ? »

Les stratégies des migrantes haïtiennes restent subordonnées à une idéologie patriarcale que viennent renforcer les lois migratoires. Raison pour laquelle l'amélioration éventuelle du statut des migrantes n'empêche pas la fin des dominations de sexe, de classe ou de « race ».

3.2. La passerelle entre la société haïtienne et martiniquaise : le maintien et le renforcement de la domination

Le recueil de données sur les ST des femmes martiniquaises comparé à celui des migrantes haïtiennes autorise deux analyses : la première souligne le continuum des situations vécues par les femmes dans leurs relations « amoureuses »/ « partenariales » en Haïti et en Martinique ; la deuxième s'appuie sur les représentations des professionnels pour introduire l'idée de l'articulation des rapports de sexe, de classe et de « race » qui renforce la stigmatisation et la discrimination des migrantes haïtiennes dans le contexte migratoire martiniquais.

Les rapports de classe, de sexe et de « race » auxquels sont confrontées les migrantes ne sont pas en rupture avec les rapports sociaux de la société d'origine, et trouvent leur continuité dans le modèle d'accueil (Moujoud, 2008). Notre échantillon restreint nous contraint à éviter toute généralisation hâtive et à avancer des pistes de réflexion sur les facteurs communs qui placent les femmes économiquement précaires dans des rapports de sexe comparables, d'une société à l'autre.

Parmi les cinq formes d'union répertoriées par le bureau d'étude TAG en Haïti, trois nous intéressent : le mariage, qui implique une union contractualisée par un contrat de mariage ; le plaçage, une union consensuelle où les deux partenaires cohabitent ; et le « vivavek », une union consensuelle sans cohabitation permanente¹⁰. Quelle que soit la forme de ces unions, en Martinique comme en Haïti, les conduites sexuelles des femmes, toutes classes sociales confondues, sont soumises à des normes sociales identiques et opposées à celles des hommes (Mulot, 2000 ; Myrlande, 2014 ; Lefaucheur *et al.*, 2015). Ainsi, si le pluripartenariat simultané des hommes est accepté et parfois encouragé dans certains cercles (amicaux, familiaux), l'idéal féminin

¹⁰ Étant étendu que, dans le contexte haïtien, ces formes d'union prennent sens et diffèrent selon l'appartenance sociale et l'implantation géographique des femmes.

se caractérise par des relations uni-partenariales, de la discrétion en termes de conduite sexuelle. Une norme genrée asymétrique qui occasionne pour les femmes, dans un contexte de survie, une dépendance économique envers les hommes et le recours à des relations partenariales/amoureuses successives, comme nous avons pu l'observer pour les Haïtiennes et Martiniquaises interrogées¹¹. Ces femmes ayant toutes des enfants à charge, la maternité participe de l'idéal féminin, alors que pour les hommes, elle fait étalage de leur virilité, comme le montrent les recherches de Mulot sur la matrifocalité en Guadeloupe (2000) et en Martinique (2009), les travaux de Lenz (2011) et Joseph (2015). Il en résulte une « maternité en série » contre une « paternité au rabais » (Joseph, 2015).

Pour comprendre les rapports sociaux de sexe dans les deux îles, il faut donc revenir sur la construction des identités genrées, car, comme le rappellent Blidon et Chetcuti, la hiérarchisation sociale du genre est encore très présente dans la sexualité et implique « l'analyse de la socialisation sexuée et de ses effets sur les discours, les pratiques et la nomination de soi » (2010). Wilson (1969) a mis au jour le couple dual « respectabilité/réputation », qui décrit l'idéal du féminin et du masculin dans les Amériques noires. Ce couple doit certes être revisité, en tenant compte des avancées sociales, de la classe sociale, de l'âge (moindre poids du mariage en tant qu'institution, revendications sexuelles des femmes...)¹², néanmoins, il continue d'offrir une grille d'analyse intelligible des rôles sociaux attendus de chaque sexe. Ainsi « la respectabilité » échue aux femmes implique la discrétion concernant leur sexualité, tandis que « la réputation » des hommes les amène à sexualiser les femmes. La sexualité cristallise donc les rapports de pouvoir entre les deux sexes et souligne le maintien d'un fondement naturaliste qui fait du sexe de la femme et de sa sexualité un capital à faire fructifier. On peut y voir l'illustration de ce que Guillaumin nomme le « sexage » (1992), si ce n'est

11 Voir les travaux conduits par Lefaucheur sur la famille en Martinique et sur les familles en situation de monoparentalité et de précarité (Lefaucheur, 2014 ; Lefaucheur *et al.*, 2015).

12 Dans les sociétés modernes, on constate une désinstitutionnalisation du mariage (Kaufmann, 1992 ; Théry, 1993 ; de Singly, 1996) : la famille pouvant exister en dehors du mariage. Il faut néanmoins tenir compte du contexte socioculturel. Ainsi, en Haïti, l'accroissement du nombre de mariages, qui concerne 41,9 % des chefs de ménage (source : IHSI, RGPH, 2003), montre le maintien du mariage en tant qu'institution, là où en Martinique ce taux diminue à 33,5 % en 2008 (source : <https://www.communes.com/statistiques-martinique>).

que, loin de représenter une classe de sexe, comme l'avance cette dernière, l'analyse des discours des professionnels fait état de rapports antagonistes et discriminants entre les femmes en fonction de leur origine culturelle, à conduites sexuelles identiques.

En effet, les représentations associées aux ST instaurent une hiérarchie qui dénigre les femmes étrangères dans leur globalité et leur sexualité. Pour les professionnels, les situations des migrantes sont perçues comme « une » expérience « culturellement » différente de celle des Martiniquaises. Aux femmes haïtiennes est assigné le « stigmate de la putain » (Pheterson, 2001) et aux femmes martiniquaises, celui de la nécessité, de la quête amoureuse ou de l'outrage subi par des partenaires qui profitent de leur corps et les abandonnent. Cette classification permet de différencier les deux groupes de femmes pour mieux dévaloriser les migrantes haïtiennes. En décrivant les Haïtiennes comme des femmes « soumises » mais « opportunistes », ou des génitrices culturellement sérielles, les professionnels mobilisent des stéréotypes de genre empruntant à un registre culturaliste et racisé qui justifie la stigmatisation des Haïtiennes.

L'idéologie coloriste hérité du système esclavagiste et colonial ordonne une hiérarchie qui classe les individus en fonction de leur degré de métissage apparent en Martinique (Leiris, 1955; Giraud, 1980; Bonniol, 1990) comme en Haïti (Bordeleau, 2012; Hector et Hurbon, 2009; Tolentino, 2014; Déus, 2018). Le préjugé de « race » et de classe dévalorise les individus noirs de peau au profit de ceux qui sont clairs, les traits négroïdes étant associés à un statut social moins gratifiant. Cet élément ne serait guère différent de la situation existante en Haïti si le préjugé de couleur n'était pas articulé à un préjugé de culture en Martinique, qui reformule le rapport Nord/Sud. Ndiaye distingue clairement le racisme biologique du racisme culturel. Ce dernier s'appuie sur la dépréciation de la culture des groupes stigmatisés (les noirs) accusés d'avoir « des modes de vie différents et inférieurs aux leurs, qu'ils viennent de sociétés en retard, qu'ils ont de pratiques culturelles héritées des temps obscurs de l'humanité... » (Ndiaye, 2008). Ainsi, les relations des Martiniquais aux Haïtiens – quoique ces populations soient toutes deux créoles et issues du giron colonial français –, sont chargées de xénophobie et de mépris, comme en témoignent certaines expressions ayant cours dans

les Antilles françaises¹³; une créolité à la fois semblable et différente, réduite à des caricatures forgées par la peur du vaudou, la pauvreté, l'instabilité politique, les catastrophes naturelles (Moudileno, 2006).

Beauvue-Fougeyrollas (1976) avait donc bien raison de relever : « Au-dessous de cette femme opprimée se trouve une femme appartenant à un peuple colonisé et aux classes sociales les plus exploitées de ce peuple. » Ainsi, le maintien des préjugés permet d'établir et de légitimer une hiérarchie qui disqualifie les femmes haïtiennes, les stigmatise, et permet aussi leur exploitation par des hommes martiniquais, qui vont les chercher en Haïti parce qu'ils les pensent soumises et dociles.

4. Conclusion

L'impact des EES dans les stratégies d'intégration des femmes migrantes rejoint la réflexion actuelle portée par les sciences sociales sur les effets de la migration pour les migrantes, perçue tantôt comme libératrice, tantôt comme aliénante. Le patriarcat (articulé aux autres rapports sociaux) existe à la fois en terre d'accueil et au pays d'origine, ce qu'a confirmé la construction des identités de genre des deux sociétés. Dans l'une et l'autre, les femmes doivent user d'« arrangements » pour faire face à un modèle de viriarcas : les EES désignent donc aux femmes leur place (dominée) et les rôles (prestataire de services sexuels, maternité, conjugalité) qui leur sont assignés.

L'approche comparative permet d'interroger, dans cette matrice dynamique, les sphères où se jouent la domination des hommes sur les femmes et les clivages entre les femmes. L'articulation des rapports de classe, de « race » et de sexe engendre et renforce le système d'oppression et de discrimination qui assoit la domination du masculin sur le féminin, mais aussi entre les femmes. Ainsi, même face à l'oppression, la sororité ne forme pas un bloc homogène (Mathieu, 1991; Kergoat, 2009; Falquet, 2011) les préjugés de « race » et de classe, de culture et le rapport pays « développé »/« tiers-monde », formant ainsi une matrice de domination (Hill Collins, 2000).

¹³ Condé (1994) reprend l'une des plus usuelles : « Je ne suis pas ton Haïtien » équivalent à « je ne suis pas ton esclave ».

LES AUTEURES

Mylenn Zobda Zebina

Mylenn Zobda Zebina est titulaire d'un doctorat d'anthropologie sociale (École des hautes études en sciences sociales – EHESS). Chercheuse associée au LC2S (Laboratoire caribéen de sciences sociales), elle est chargée de cours à l'université des Antilles et à l'Institut de formation aux métiers du secteur sanitaire et social. Elle est consultante et codirigeante de KaFE (Karaïb Formation Études), une société d'études sociologiques et d'ingénierie sociale.

À récemment publié

Zobda Zebina M., Thiroit M., Merle S., à paraître, « Les sexualités en Martinique : la survivance de la police du genre », *L'Ordinaire des Amériques*.

Zobda Zebina M., 2012, « Sound system en Jamaïque, sound system en Martinique, deux réalités bien différentes : histoire, organisation et valeurs », *Festivals, rave parties, free parties : histoire des rencontres musicales actuelles en France et à l'étranger*, Rosières-en-Haye, Camion blanc, p. 35-55.

Zobda Zebina M., 2011, « Le dancehall, révolution et contestation dans deux sociétés caribéennes, la Jamaïque et la Martinique », *Dissidence*, n° 10, p. 85-100.

Myriam Thiroit

Myriam Thiroit est sociologue (Ph.D), membre associée au LC2S (UMR CNRS 8053) et chargée de cours à l'Institut de formation aux métiers du secteur sanitaire et social. Elle est consultante au sein de KaFE (Karaïb Formation Études), une société d'études sociologiques et d'ingénierie sociale. Ses thèmes de recherche portent sur les sociétés antillaises : la question sociale et environnementale, les rapports sociaux de genre, les inégalités sociales.

À récemment publié

Zobda Zebina M., Thiroit M., Merle S., à paraître, « Les sexualités en Martinique : la survivance de la police du genre », *L'Ordinaire des Amériques*.

Thiroit M., Failler P., Daniel J., 2017, « Des savoirs locaux aux experts naturalistes : la reconnaissance des savoirs de pêcheurs artisanaux en Martinique », *Revue d'ethnoécologie*, n° 11. DOI : [10.4000/ethnoecologie.2916](https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2916)

Thiroit M., 2016, « Le non-recours aux aides aux vacances en Martinique », *SociologieS*, <http://sociologies.revues.org/5523> (consulté en mai 2019).

Thiroit M., 2015, « Le non-recours aux bons vacances de la CAF : une illustration des inégalités entre les sexes dans la famille et sur le marché du travail », *Revue française d'éducation comparée*, n° 13, p. 333-346.

Sylvie Merle

Sylvie Merle, est docteur en médecine, spécialiste de santé publique et épidémiologie. Praticien hospitalier, elle est directrice de l'Observatoire de la santé de la Martinique et assure également une activité de méthodologiste au sein de la Délégation à la recherche et à l'innovation du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Martinique. Ses thèmes de recherche portent sur les principaux problèmes de santé de la Martinique (maladies chroniques, périnatalité, obésité et facteurs de risque en lien avec la nutrition, etc.) ainsi que la santé mentale, la consommation de substances psycho-actives et les conduites à risque.

À récemment publié

Zobda Zebina M., Thiroit M., Merle S., à paraître, « Les sexualités en Martinique : la survivance de la police du genre », *L'Ordinaire des Amériques*.

Pladys A., Morival C., Couchoud C., Jacquelinet C., Laurain E., Merle S. *et al.*, 2019, « Outcome-Dependent Geographic and Individual Variations in the Access to Renal Transplantation in Incident Dialysed Patients: A French Nationwide Cohort Study », *Transplant International*, vol. 32, n° 4, p. 369-386. DOI : [10.1111/tri.13376](https://doi.org/10.1111/tri.13376)

Lacoste J., Merle S., Ballon N. *et al.*, 2018, « Prevalence of Mental Disorders in Martinique, French West Indies: A Community-Based Epidemiological Study », *West Indian Medical Journal*, vol. 67, n° 4, p. 317-322. DOI : [10.7727/wimj.2016.216](https://doi.org/10.7727/wimj.2016.216)

Devault D. A., Maguet H., Merle S. *et al.*, 2018, « Wastewater-Based Epidemiology in Low Human Development Index States: Bias in Consumption Monitoring of Illicit Drugs », *Environmental Science and Pollution Research*, vol. 25, n° 28, p. 27819-27838. DOI : [10.1007/s11356-018-2864-7](https://doi.org/10.1007/s11356-018-2864-7)

Delet J., Cabié A., Merle S. *et al.*, 2018, « Knowledge, Attitudes and Practices of Pregnant Women in Martinique in the Immediate Aftermath of the Zika Virus Outbreak », *European Journal of Obstetrics and Gynecology and Reproductive Biology*, n° 222, p. 70-74. DOI : [10.1016/j.ejogrb.2018.01.010](https://doi.org/10.1016/j.ejogrb.2018.01.010)

BIBLIOGRAPHIE

- Beauvue-Fougeyrollas C., 1977, *Les femmes antillaises*, mémoire de maîtrise, Paris, université Paris-Diderot.
- Blidon M., Chetcuti N., 2010, « Penser la sexualité et les rapports sociaux de sexe : perspectives critiques. Dialogue entre deux disciplines », *Carnets de géographie*, n° 1, p. 1-16, <http://journals.openedition.org/cdg/1805> (consulté en mai 2019).
- Bonniol J.-L., 1990, « La couleur des hommes, principe d'organisation sociale : le cas antillais », *Ethnologie française*, vol. XX, n° 4, p. 410-418, http://classiques.uqac.ca/contemporains/bonniol_jean_luc/couleur_des_hommes/couleur_des_hommes.html (consulté en mai 2019).
- Bordeleau L., 2012, *Le blanchiment de l'apparence : enjeux identitaires et pratiques corporelles dans un contexte contemporain. Étude chez des femmes d'origine haïtienne de Montréal*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, <http://hdl.handle.net/20.500.11794/23593> (consulté en mai 2019).
- Brown E., Lefaucheur N., 2012, « L'enquête Enveff-Martinique », *Pouvoirs dans la Caraïbe*, n° 17. DOI : 10.4000/plc.862
- Condé M., 1994, « Pan-Africanism, Feminism and Culture », dans Lemelle S., Kelley R. (dir.), *Imagining Home: Class, Culture, and Nationalism in the African Diaspora*, Londres, Verso, p. 55-65.
- Déus F. R., 2018, « Le phénomène contemporain de dépigmentation en Haïti : début d'une réflexion », *La Peauologie*, n° 1, <http://lapeauologie.fr/phenomene-contemporain-depigmentation-haiti/> (consulté en mai 2019).
- Development Research Center (DRC) on Migration, Globalisation and Poverty, 2006, *Base de données mondiale des migrants d'origine*, DRC, université du Sussex).
- De Singly F., 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Falquet J., 2011, « Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimés », *Cahiers du genre*, vol. 50, n° 1, p. 193-217. DOI : 10.3917/cdg.050.0193
- Fouquet T., 2014, « La clandestinité comme stratégie : sur la "sexualité transactionnelle" à Dakar », dans Broqua C., Deschamps C. (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, Éditions EHESS, p. 125-152.
- Giraud M., 1980, « Races, classes et colonialisme à la Martinique », *L'Homme et la Société*, n° 55-58, p. 199-214. DOI : 10.3406/homso.1980.2052
- Guillaumin C., 1992, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté-femmes.

- Guillemaut F. (dir.), 2011, « Travail du sexe et mobilité en Guyane, des défis pour la lutte contre le VIH/sida », *Étude de la prostitution, des échanges économique sexuels en France et prévention du VIH*, Paris, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, novembre.
- Guillemaut F. (dir.), 2009a, *La réduction des risques liés au VIH/sida et l'accès aux soins dans le contexte des rapports d'échanges économique-sexuels en Guadeloupe. Synthèse et note de conclusions du rapport final*, Gourbeyre/Paris, GRSP/Ministère du Travail/Ministère de la Santé et des Sports.
- Guillemaut F., 2009b, « Prostitution et immigration : une histoire conjointe », *Vacarme*, vol. 1, n° 46, p. 40-41. DOI : [10.3917/vaca.046.0040](https://doi.org/10.3917/vaca.046.0040)
- Hector M.-E., Hurbon L., 2009, *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*, Paris, Éditions de la MSH.
- Hill Collins P., 2000 [1990], *Black Feminist Thought. Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge.
- Joseph R.-M., 2015, *L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans la migration et le travail des femmes haïtiennes*, thèse de doctorat en sociologie, Paris/Lausanne, université Paris 7/ université de Lausanne, https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_F9E591FD98B8.P001/REF.pdf (consulté en mai 2019).
- Joseph R.-M., 2006, *Adolescence, femme et sexualité en famille pauvre : la vie sexuelle des adolescentes de familles pauvres à Solino*, mémoire de licence en travail social, Port-au-Prince, université d'État d'Haïti.
- Kaufmann J.-C., 1992, *La trame conjugale : analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.
- Kergoat D., 2009, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Dorlin E. (dir.), *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, p. 111-125.
- Laëthier M., 2016, « Emploi domestique et travail identitaire chez les femmes haïtiennes : bonnes en Haïti, femmes de ménage en Guyane », *Autrepart*, vol. 4, n° 80, p. 69-87. DOI : [10.3917/autr.080.0069](https://doi.org/10.3917/autr.080.0069)
- Lefaucheur N. (dir), 2014, *Faire famille à la Martinique*, Enquête INED/INSEE.
- Lefaucheur N., Zobda Zebina M., Thiroit M. et al., 2015, *Qui nourrit, qui devrait nourrir l'enfant ? Mères seules, pères absents et précarité à la Martinique*, rapport de recherche CNAF.
- Leiris M., 1955, *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, Unesco/Gallimard.
- Lenz J.-F., 2011, *Comment devenir "je" dans un monde qui vous met hors-jeu ? Le défi de la construction d'un individu-sujet chez les jeunes du Bel-Air (Port-au-Prince, Haïti) de 1986 à 2006*, thèse de doctorat en sociologie, Paris, université Paris 7-Diderot.
- Lydié N., Halfen S., Mariscano E. et al., 2014, *Discrimination des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) aux Antilles et en Guyane : attitudes déclarées en population générale et discriminations subies déclarées par les PVVIH – enquêtes KABP 2004-2011 et ANRS Vespa DFA 2003-2011*, 7^e conférence internationale francophone VIH/hépatites Afravivh, Montpellier, 27-30 avril.

- Mathieu N.-C., 1991, *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes.
- Mayer S., 2013, « Prostitution de rue féminine : du client d'un soir à l'homme ressource », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 3, p. 451-460. DOI : [10.3917/ethn.133.0451](https://doi.org/10.3917/ethn.133.0451)
- Moudileno L., 2006, « Stéréotypes et préjugés dans l'espace créole : Maryse Condé et les "voisins haïtiens" », *Journal of Caribbean Literatures*, vol. 4, n° 2, p. 147-158, <https://www.jstor.org/stable/40986199> (consulté en mai 2019).
- Moujoud N., 2008, « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires », *Les cahiers du Cedref*, n° 16, p. 57-79, <https://journals.openedition.org/cedref/577#quotation> (consulté en mai 2019).
- Moujoud N., 2007, « Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France : dominations imbriquées et résistances individuelles », thèse de doctorat en ethnologie et anthropologie sociale, Paris, EHESS.
- Mulot S., 2009, « Redevenir un homme en contexte antillais post-esclavagiste et matrifocal », *Autrepart*, vol. 1, n° 49, p. 117-135. DOI : [10.3917/autr.049.0117](https://doi.org/10.3917/autr.049.0117)
- Mulot S., 2000, « *Je suis la mère, je suis le père !* : l'énigme matrifocale. Relations familiales et rapports de sexe en Guadeloupe, thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Paris, EHESS, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00266923v1> (consulté en mai 2019).
- Myrlande J.-P., 2014, *Les perceptions de la sexualité et les relations de couple de femmes haïtiennes immigrantes au Québec : pour une exploration des rapports hommes femmes en Haïti*, mémoire de maîtrise ès sciences en service social, Montréal, université de Montréal, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/10606/Jean-Pierre_Myrlande_2014_memoire.pdf (consulté en mai 2019).
- Ndiaye P., 2008, *La condition noire*, Paris, Calmann-Lévy.
- Oso L., Catarino C., 1997, « Les effets de la migration sur le statut des femmes : le cas des Dominicaines et des Marocaines à Madrid et des Cap-Verdiennes à Lisbonne », *Migrations Société*, vol. 9, n° 52, p. 115-130.
- Oso-Casas L., 2007, « Les femmes, actrices des mouvements migratoires », *Femmes en mouvement*, p. 165-193, <https://books.openedition.org/iheid/6268?lang=fr> (consulté en mai 2019).
- Petit V., Tchegnina L., 2009, « Les enjeux de la sexualité transactionnelle pré-maritale en milieu urbain camerounais », *Autrepart*, vol. 1, n° 49, p. 205-222. DOI : [10.3917/autr.049.0205](https://doi.org/10.3917/autr.049.0205)
- Pheterson G., 1993, « The Whore Stigma: Female Dishonor and Male Unworthiness », *Social Text*, n° 37, p. 39. DOI : [10.2307/466259](https://doi.org/10.2307/466259)
- Sassen S., 2006, « Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs », *Cahiers du genre*, vol. 1, n° 40, p. 67-89. DOI : [10.3917/cdgc.040.0067](https://doi.org/10.3917/cdgc.040.0067)

- Tabet P., 2014, « Échange économique-sexuel et continuum. Transactions sexuelles et imbrication des rapports de pouvoir », dans Broqua C., Deschamps C. (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 19-60.
- Tabet P., 1987, « Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant une compensation », *Les Temps modernes*, n° 490, p. 1-53.
- Théry I., 1993, *Le démariage*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Tolentino H., 2014 [1984], *Origine du préjugé racial aux Amériques*, Paris, Éditions Robert Laffont.
- Wilson P. J., 1969, « Reputation and Respectability: A Suggestion for Caribbean Ethnology », *Man*, vol. 4, n° 1, p. 70-84.

